

## Compétences de la mention Char à Voile du BP JEPS (UC3 & UC4)

<b>Prérogatives</b>	Enseignement du char à voile pour tous publics sur tous les supports de la discipline
<b>Prérequis entrée en formation</b>	Aptitudes physiques et sportives. Répondre aux exigences d'entrée en formation (EPEF)
<b>Objectifs de formation</b>	Développer ses compétences techniques et théoriques. Développer des compétences en enseignement pour tous publics
<b>Contenu</b>	<b>UC3</b> : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en char à voile jusqu'au premier niveau de compétition fédérale <b>UC4</b> : Mobiliser les techniques du char à voile pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale
<b>Méthode(s)</b>	En centre de formation, apporter des contenus théoriques et pratiques aux stagiaires en favorisant l'échange et les questionnements sur leur futur environnement professionnel. Afin de réaliser la montée en compétence une vérification des acquis sera faite à l'issue de chaque période. En entreprise, le coordinateur sera en relation avec le tuteur par le biais de visites en entreprise, d'échanges téléphoniques. Le livret pédagogique sera rempli régulièrement par le stagiaire et le tuteur afin de mesurer les progrès.
<b>Déroulé de la formation et des acquisitions</b>	<b>UC3</b> : <u>En centre de formation</u> : Progresser techniquement sur les trois supports de la discipline (char assis ou allongé, speed sail et char à cerf-volant) dans le but de pouvoir mettre en place des séances d'animation ou d'apprentissage. S'approprier les référentiels théoriques indispensables à l'éducateur sportif (aérodynamique, hydrodynamique, analyse vidéo, physio...) <u>En entreprise</u> : Recueil d'informations sur le projet sportif de la structure. Réglementation fédérale et ses organes déconcentrés, gestion des équipes et des déplacements, les rôles de chacun : Président de la structure, parents, coureurs, entraîneur. Savoir mettre en place des parcours et savoir sécuriser sa pratique <b>UC4</b> : <u>En centre de formation</u> : Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention char à voile. Caractériser les différents publics et notamment le public scolaire <u>En entreprise</u> : Recueil d'informations sur les projets pédagogiques de la structure, du règlement intérieur et du DSI. Encadrer différents publics et notamment le scolaire dans des situations simples. Encadrer en autonomie sous couvert du tuteur. Recueil d'informations sur le mode de fonctionnement de la structure. Analyser le mode de gouvernance de la structure, les moyens humains et matériels, la zone de pratique, le rôle de chacun dont celui du stagiaire, s'approprier le règlement intérieur, le DSI. Rédaction de la lettre d'intention de projet.
<b>Certifications</b>	<b>UC3</b> : 1° Production d'un document : Avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un document présentant un cycle d'animation de quatre séances minimum réalisées dans la structure d'alternance pédagogique, portant sur une progression en char à voile. 2° Mise en situation professionnelle : Le candidat prépare une séance d'animation et remet aux évaluateurs sa fiche de préparation. Le candidat conduit toute la séance d'animation avec au moins 6 chars à voile pour une durée comprise entre 90 minutes et 120 minutes, pour un public ayant déjà effectué au moins une séance de pratique. La séance d'animation est suivie d'un entretien de 50 minutes au maximum : o 30 minutes au maximum au cours desquelles le candidat analyse et évalue cette séance en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogiques ; o 20 minutes au maximum portant sur la progression et la pertinence du cycle d'animation proposée dans le document susmentionné. <b>UC4</b> : Test technique composé des deux modalités suivantes : a) Une situation de confrontation collective permettant l'évaluation technique des candidats : - de deux à quatre manches d'une durée de 15 minutes sur un parcours aménagé de type compétition sur un char assis ou allongé. b) Des démonstrations techniques collectives de roulage permettant l'évaluation technique des candidats : - sur un parcours permettant d'évoluer au vent ou sous le vent de la zone de roulage en char debout et en char tracté.
<b>Lieu</b>	Lestrevet, Plouharnel, Pléneuf Val André
<b>Intervenants (es)</b>	Formateurs de l'équipe technique régionale char à voile
<b>Ressources pédagogiques</b>	Tous les supports de la discipline (char assis ou allongé, speed sail et char à cerf-volant) ainsi que la pratique du wing